

Course C1 Malagny-Chancy par le bois des Crevasses (16.04.2023)

Personnes présentes :

- Xavier + Domi. sa conjointe (invitée)
- Dominique M.
- Marie-Claude
- Isabelle et Dominique H.
- Corinne et Hans (chefs de course – un devant et un derrière !)

Initialement, cette course aurait dû être un peu plus longue et un peu plus « gadoue » qu'espéré ! Finalement, elle a été réduite à 3 heures et des brouettes (arrêts au bistrot et pour les pauses photos compris).



A travers le "Far West" helvétique, tout à l'ouest du canton de Genève, il existe une petite rivière (la Laire) et des bois qui bordent la frontière entre la France et la Suisse.

Parmi les belles randonnées traversant plusieurs réserves forestières et permettant de découvrir des lieux encore sauvages, en ce dimanche 16 avril 2023, nous avons effectué l'une d'entre elles en longeant (en partie) la Laire (à ne pas confondre avec l'Aire) et le Rhône (à Chancy).

Tout a débuté au chemin des Clinzets 145, à Malagny, vers 10h00...

Après un bon breuvage chaud et un cake du matin (cake aux fraises et pépites de chocolat), la course démarre à 10h30.

Après 300 mètres, on se fauille sous le pont de Sézegnin pour aller rejoindre la Laire, très "vigousse" en ce début de printemps.

Le chemin est relativement bon malgré la pluie des derniers jours. Il y a quelque fois des petits escaliers de fortune pour aider à gravir les pentes. D'autre fois, des petits ponts en bois (sous forme de planche) pour franchir des petits ruisseaux.

Si vous aimez l'ail des ours* (également appelé ail sauvage ou ail des bois), y'en a plein de partout le long de la Laire... De quoi faire de bons pestos à l'ail de ours, sans risque de rencontrer aucun "nounours" malheureusement !

**Cette plante est appelée ainsi, en référence à une légende selon laquelle, après l'hibernation, les ours se mettent en quête de ces feuilles pour se purger.*

Environ ½ heure après le départ, nous franchissons une grande douane, celle de la Laire ! Jamais de bouchon, jamais de douaniers, quelle que soit l'heure du jour ou de la nuit. Peut-être éventuellement quelques troupeaux de sangliers pourraient faire obstruction quand ils viennent s'abreuvent dans la Laire !

Après cette douane de rêve, nous arrivons au-dessus des "falaises" de La Laire. Magnifique lieu de baignade l'été, peut-être à peu près le seul où il stagne un peu d'eau.

Juste après les falaises, nous franchissons la passerelle des Raclerets où se trouve la place de tir des Raclerets, zone militaire qui se situe en plein milieu du vallon de la Laire.

A propos de ce vallon, il s'agit d'un site de haute valeur naturelle protégé au niveau cantonal, national et international. Conscients de la richesse en biodiversité de ce milieu, la Confédération et le canton de Genève se sont engagés à l'exploiter et le gérer de manière à le préserver. Le vallon doit son importance à sa zone alluviale, un écosystème façonné par l'eau de la Laire, une rivière encore libre de divaguer. Au cours du temps, crues, érosion et dépôt d'alluvions ont donné naissance à une extraordinaire diversité de milieux.

Dans cet environnement naturel préservé, on y trouve des crapauds accoucheurs, des lézards verts, des salamandres, ... Durant notre balade, on a trouvé des escargots, quelques limaces, quelques scarabées et de nombreux oiseaux en plein concert (mais pas de coucou).

Pour les amateurs, les bois de Chancy regorgent de champignons, dont les fameuses morilles, mais, d'après Dominique M., il faut attendre un peu plus de chaleur pour qu'elles sortent et fassent le bonheur de nos papilles !

Après avoir passé la place de tir sans risque, nous arrivons à la douane de Chancy II (depuis Valleiry), pour rejoindre un joli petit chemin situé dans le vallon du Longet qui nous amène au bord du Rhône.

A propos du vallon du Longet, il s'agit aussi d'une réserve naturelle protégée.



Le long du Rhône, on découvre 2 magnifiques petites baraques qui font rêver...

Après quelques centaines de mètres, nous arrivons sous la douane de Chancy I (Chancy-Pougny).

Et oui, Chancy compte deux passages frontières vers la France (un vers le département de l'Ain, l'autre vers celui de la Haute-Savoie). En plus de cette particularité, Chancy fait partie d'une région agricole dénommée la Champagne !

En effet, Chancy fait partie des 7 communes composant le réseau agro-environnemental (RAE) de la Champagne. Ce réseau a été mis en place par les agriculteurs en 2015. Les 7

communes concernées sont celles qui se situent à l'ouest du canton de Genève : Chancy, Avusy, Avully, Laconnex, Soral, Cartigny, Aire-la-Ville.

Un peu d'étymologie...

Chancy a toujours été une région frontalière et un lieu de passage d'importance sur l'ancienne route commerciale reliant Genève à Lyon. Bien avant l'invasion par les Romains qui ont introduit la viticulture, les bas-fonds du Rhône ont favorisé l'implantation de colonies et les échanges de denrées. Au moyen âge, les comtes de Genève ont acquis les droits seigneuriaux du village mentionné pour la première fois en 1240 sous le nom de "Chancie". En 1260, les droits sont cédés au duché de Savoie, puis, en 1536, de nouveau au comté de Genève. Entre 1424 et 1589, un pont enjambait le Rhône. Jusqu'à sa reconstruction en 1874, une traîlle reliait Chancy à Pougny. Comme tous les villages de la Champagne, Chancy – qui comprend également Passeiry et Le Cannelet – est façonné par l'agriculture.

Source : <https://www.bazg.admin.ch/bazg/fr/home/actualites/forumd/nah-dran/chancy.html#:~:text=Chancy%20l%20est%20maintenant%20principalement,de%20gardes%2Dfronti%C3%A8re%20Chancy%20l.>

Après le passage sous le pont qui enjambe le Rhône pour se rendre à Pougny (dans l'Ain), nous traversons la Laire qui se jette dans le Rhône, puis nous retrouvons notre joli sentier (qui a été réfectionné par la commune) le long du Rhône.

Au bout de ce sentier (qui continue en réalité jusqu'au bâtiment des forces motrices de Chancy-Pougny, très joli barrage hydro-électrique franco-suisse situé à cheval sur la frontière, entre la commune d'Avully (et non de Chancy) et la commune de Challex (et non de Pougny)), nous bifurquons du côté du café du virage (il s'appelle vraiment comme ça !) pour y boire un bon petit verre de Chardonnay de la région.

Après cet arrêt obligé, nous reprenons la route vers le centre de Chancy pour rejoindre le chemin des Raclerets au bout duquel la Laire nous attend de nouveau !

Un moment après avoir longé la Laire, nous sortons du bois pour partir en direction d'Avusy puis des jardins de Cocagne (à Sézegnin).

Peu de temps après, nous rencontrons deux personnes bien connues au club, Isabelle et Dominique, avec lesquels nous terminons notre sympathique balade jusqu'à Malagny.

Arrivés à Malagny, nous fêtons dignement, avec un "petit" apéritif-déjeunatoire cette belle journée, qui fut finalement très agréable (sans pluie et même avec un peu de soleil).

Un récit peut-être un peu long... mais qui vous aura plu je l'espère, et surtout qui vous aura donné envie de participer à notre prochaine course (dans un mois environ).

Corinne et Hans